

[Text]

appears. Have you any evidence to adduce — either evidence of implication or tangible evidence — that the real intention of the bill is other than it appears to be?

**M. Lamarre:** Monsieur le président, la preuve que j'ai est dans le rapport d'avril de 1990 du ministère de la Consommation et des Corporations qui a été déposé à la Chambre des communes et qui a été accepté par le gouvernement canadien. Le Parti libéral avait un rapport dissident à ce rapport ainsi que le N.P.D. Les articles 36, 37 et 38 sont très clairs: privatisation de la Société canadienne des postes. C'est une première chose.

Deuxièmement, dans le milieu où nous travaillons nous sommes appelés à rencontrer des agents de la Société canadienne des postes et l'on nous dit tout le temps que le programme de la Société canadienne des postes est en deux volets: premièrement, la rationalisation et deuxièmement, la privatisation. Mme Rachel Duhaime, qui est directrice générale de la région de Québec l'a dit, il y a peu près un mois à l'Université du Québec à Rimouski dans une allocution qu'elle est venue prononcer aux étudiants de l'université. Elle a dit qu'il y avait deux volets.

C'est pour cette raison que nous, à Dignité rurale, sommes inquiets. C'est pour cette raison que nous faisons cette revendication. J'espère que cela répond à votre question. Premièrement, c'est le rapport du comité et deuxièmement, ce sont les officiers de la Société canadienne des postes.

**Senator Stewart:** Let me come at the question in another way. I thank you for what you have already said.

From what you know of Canada Post now, could it pay a dividend? Does it have profit sufficient to permit it to pay a dividend?

**M. Lamarre:** Lors des dernières années, la Société a quand même fait des bénéfices. Je n'ai pas le rapport de la dernière année mais il y a trois ans, elle a fait 99 millions de dollars de bénéfices. Il y a deux ans, 146 millions de dollars. Il y a un an, 15 millions de dollars. L'an passé elle a fait un déficit et cette année le rapport doit sortir. D'après ce que j'ai vu dans les journaux, je crois qu'elle s'en va vers un bénéfice.

Alors elle a des revenus et elle pourrait payer des redevances.

**Senator Stewart:** There is one clause in the bill which authorizes the corporation to declare and pay a dividend. Here is a line of argument. I want to see if you would accept it. A clause authorizes the corporation to declare and pay a dividend. Consequently, the larger the profit made by the corporation, the greater the possibility of a good dividend. This might point to the closing out of unprofitable post offices. Consequently, the bill might be interpreted as a way

[Traduction]

preuves concrètes — que la véritable intention du projet de loi n'est pas ce qu'elle paraît à première vue?

**Mr. Lamarre:** Mr. Chairman, the evidence I have is in the April 1990 report of the Department of Consumer and Corporate Affairs which was tabled in the House of Commons and approved by the federal government. The Liberal Party tabled a dissenting report as did the NDP. Recommendations 36, 37 and 38 are very clear: privatization of the Canada Post Corporation. This is the first piece of evidence.

Second, in the community where we work, we are called on to meet with Canada Post representatives and we are told all the time that Canada Post's program has two components: the first is rationalization and the second is privatization. Ms Rachel Duhaime, the Director General for the Quebec City region, said so about a month ago in a speech she gave to students at the Université du Québec à Rimouski. She said that there were two components.

This is why we at Rural Dignity are concerned. This is why we are making this demand. I hope that this answers your question. The first piece of evidence is the committee's report, and the second is the Canada Post officers.

**Le sénateur Stewart:** Permettez-moi d'aborder la question autrement. Je vous remercie de ce que vous venez de nous dire.

D'après ce que vous connaissez de Postes Canada en ce moment, pourrait-elle verser des dividendes? Ses bénéfices sont-ils suffisants pour lui permettre de verser des dividendes?

**Mr. Lamarre:** In the past few years, the Corporation has nevertheless made a profit. I do not have last year's report, but three years ago, it reported a profit of \$99 million; two years ago, \$146 million, and a year ago, it was \$15 million. Last year, it reported a loss, and this year's report is forthcoming. From what I have seen in the newspapers, I believe that it is heading toward a profit.

Hence, it has revenues and it could pay dividends.

**Le sénateur Stewart:** Il y a une disposition dans le projet de loi qui autorise l'entreprise à déclarer et à verser un dividende. Je vais vous soumettre une hypothèse et vous allez me dire si elle est acceptable. En vertu de cette disposition, l'entreprise peut déclarer et verser un dividende. Par conséquent, plus les bénéfices enregistrés par l'entreprise sont élevés, plus il y a de chances que le dividende soit intéressant. On pourrait penser alors à fermer les bureaux de poste qui ne sont pas rentables.